

Fiche d'exercices

Le permis patinette

Cette fiche présente trois circuits d'évaluations des comportements des enfants lors de déplacements à pied ou en patinette. Ils sont différenciés pour correspondre aux capacités des élèves des trois niveaux de l'école maternelle.

Le projet « sécurité routière » concerne l'ensemble des élèves de l'école maternelle avec des niveaux de pratique et d'exigence différents. Tout au long de l'année, les enfants sont sensibilisés aux comportements de piétons et conducteurs lors des différentes sorties dans la commune. Progressivement, l'accent est mis sur un apprentissage plus systématique des compétences requises pour être un citoyen responsable. Dans l'école, des activités régulières sont menées avec les patinettes (coordination, maîtrise de l'équilibre, contrôle de soi) qui sont également utilisées par les enfants lors des moments de récréation. L'obtention du permis « patinette » en est l'aboutissement. Pour les élèves de grande section, il est complété par le permis « piéton ».

LA DÉMARCHE

La phase d'apprentissage est modulée par l'enseignant en fonction de son niveau de classe. Chaque étape peut comporter plusieurs séances.

De la ville à la classe

Petite section : lors des différentes sorties hors de l'école, les enfants répertorient les différents panneaux de signalisation ; ils associent les règles correspondant à cette signalisation.

Moyenne et grande section : à l'extérieur de l'école, les enfants observent les panneaux pour repérer les points communs ; ils élaborent des tris en fonction de critères pertinents (interdictions, dangers, obligations) et réalisent un affichage qui en tient compte.

Dans la cour

L'espace est aménagé avec des routes qui se croisent, matérialisées au sol par des plots.

Petite section : les enfants se déplacent librement sans consignes précises ; l'enseignant observe les dysfonctionnements et regroupe régulièrement les élèves pour constater et énoncer leurs difficultés.

Moyenne et grande section : plusieurs formes de circuit sont aménagées, reprenant des éléments de signalisation connus des élèves ; l'organisation plus complexe enrichit les déplacements et oblige les élèves à prendre des informations sur le parcours.

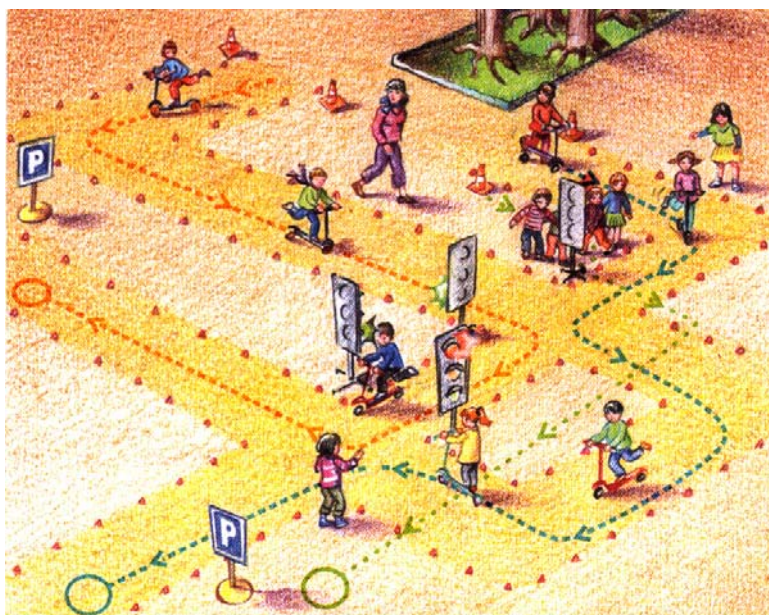
Le permis patinette

Objectifs

- pour les conducteurs : suivre un itinéraire balisé jusqu'à l'arrivée ; respecter la signalisation ;
- pour les piétons : être autonome sur un parcours et systématiser des actions en appliquant les règles de sécurité (cheminer sur le côté sans gêner la circulation, traverser aux passages piétons en respectant la signalisation, etc.).

Dispositif

Trois circuits de difficultés croissantes sont organisés, un pour chaque niveau de classe. Pour chacun, deux entrées et deux arrivées opposées (les parkings)



Niveau 1

- ⊕ je m'arrête au feu rouge ;
- ⊕ je démarre au feu vert ;

- ⊕ je gare ma patinette au parking.

Critère de réussite : les trois ⊕ sont coloriés.

permettent une dynamique de circulation plus importante.

Petite section : des plots matérialisent les route : des flèches de couleur tracées au sol indiquent l'itinéraire à suivre ; des feux tricolores sont placés aux intersections.

Moyenne section : les trajectoires sont complexifiées et des panneaux « stop » et « sens interdit » sont ajoutés.

Grande section : l'itinéraire est allongé et les contraintes augmentent (panneaux « flèches de direction, sens giratoire », etc. sont insérés).

Déroulement

La classe est répartie en trois groupes, les piétons (par équipes de trois, quatre avec un meneur) et les conducteurs (deux équipes). Afin de responsabiliser les enfants, un système de tutorat est mise en place : les élèves de moyenne section observent les petits et les aident dans la réalisation de leur circuit ; les grands prennent en charge les moyens (observation, réalisation et évaluation en classe).

Consignes

- Pour les conducteurs : se déplacer avec sa patinette en suivant son itinéraire et atteindre le parking en observant les règles de circulation ;
- pour les piétons : cheminer en suivant le fléchage et en observant les règles de sécurité, rejoindre le parking et récupérer une patinette.

De retour en classe

Chaque enfant dispose d'un document permettant d'évaluer ses compétences soit en tant que conducteur



- Niveau 2**
- je m'arrête au feu rouge ;
 - je démarre au feu vert ;
 - je m'arrête au stop ;
 - je respecte le sens interdit ;
 - je me déplace à droite du chemin ;
 - je gare ma patinette au parking.
- Critère de réussite :** les six sont coloriés.

(il s'agit de colorier le feu allumé, le ou les panneaux de la couleur qui convient) soit en tant que piéton.

Le permis piéton

Il est organisé en fin d'année scolaire pour les grandes sections. Plusieurs groupes (4-5 élèves) sous la responsabilité d'un adulte sont constitués. Dans chaque équipe un meneur à pour mission d'amener ses camarades à un point précis (le marché, le gymnase proche de l'école) et de retourner à l'école en respectant les règles élémentaires de sécurité :

- marcher sur le trottoir sans s'exposer aux dangers (marcher sur le bord du trottoir, ne pas se bousculer...);
- se diriger vers un passage protégé pour traverser ;
- vérifier qu'il n'y a pas d'automobiles des deux côtés de la chaussée pour s'engager ;
- attendre l'apparition du « petit bonhomme vert » pour traverser (même s'il n'y a pas d'autos) ;
- être capable d'expliquer ce que signifient les couleurs des feux tricolores.

**L'équipe de l'école
Maternelle Croix-Rochopt,
Illustrations : H. Musyt**

*Extrait de la revue EPS1 n°131, janvier-février 2007,
pp. 17-18*

www.revue-eps.com

A propos de cette fiche

Ce travail a été présenté par les enseignants de l'école lors du «marché pédagogique de circonscription visant l'échange et la mutualisation des pratiques pédagogiques (cf. article «Le marché de connaissances » page 34 de la même revue).



- Niveau 3**
- je m'arrête au feu rouge ;
 - je démarre au feu vert ;
 - je m'arrête au stop ;
 - je respecte le sens interdit ;
 - je respecte les flèches de direction ;
 - je respecte le sens giratoire ;
 - je me déplace à droite du chemin ;
 - je maîtrise ma patinette (je m'arrête sans déraper) ;
 - je gare ma patinette au parking.
- Critère de réussite :** les neuf sont coloriés.